



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 129335

Texte de la question

Mme Corinne Erhel attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les retraites agricoles. Les pensions de retraites agricoles restent faibles. Leur niveau se situe, pour un grand nombre de retraités, en-dessous du seuil de pauvreté. Par conséquent, les retraités de la section nationale des anciens exploitants et les agriculteurs actifs de la FNSEA revendiquent une revalorisation des pensions de retraite. Ceux-ci rappellent que le minimum retraite, pour toute carrière complète, demeure à ce jour inférieur à l'objectif légal de 75 % du SMIC et réclament une retraite minimum à hauteur de 85 % du SMIC d'ici à cinq ans. Ils demandent également l'accès aux mesures de majorations des plus faibles retraites pour l'ensemble des non-salariés agricoles ayant une carrière complète sans avoir à justifier de 17,5 ans d'activité non salariée ainsi que la suppression des minoration en cas de carrière incomplète pour ceux qui n'atteignent pas le niveau du minimum vieillesse. En outre, ils réclament une détermination des futures retraites basée sur les 25 meilleures années et non plus sur la totalité de la carrière. Ils demandent que les conjoints et aides familiaux puissent bénéficier de points retraite complémentaire obligatoire au même titre que les exploitants ainsi que le relèvement du revenu fiscal de référence de 1 000 euros, suite à la suppression de la demi-part fiscale pour les veuves et les veufs. Elle lui demande de bien vouloir lui faire connaître les suites que le Gouvernement entendra donner à l'ensemble de ces revendications.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Erhel](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129335

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2012, page 1761

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)